

Sports collectifs de haut niveau - Contrats de Développement Sportif - Adoption des contrats 2010/2013 et des avenants 2010/2011 - Versement des subventions

M. l'Adjoint BONTEMPS, Rapporteur : Les Conseils Municipaux des 9 juillet et 28 septembre 2009 avaient défini les conditions du soutien de la Ville aux 3 clubs professionnels (ESB M, ESB F, BRC Foot) en fonction de leur projet pour la saison 2009/2010.

A l'issue de cette saison et compte tenu des différents résultats sportifs et financiers, il apparaît nécessaire de repréciser les conditions du soutien aux 3 clubs professionnels et de présenter la conclusion de nouveaux Contrats de Développement Sportif pour les 3 prochaines saisons.

- ESB M

Sportivement le club a atteint son objectif en terminant 1^{er} de son groupe N1 et peut prétendre à la montée en D2 pour la saison prochaine.

Financièrement, les difficultés économiques ne lui ont pas permis de mobiliser l'ensemble des partenariats privés envisagés et malgré une exploitation positive (+ 22 K€) de la saison, sa situation nette au 30 juin resterait négative de 80 K€.

L'objectif de l'équipe dirigeante est d'accéder à la D2 et de s'y maintenir durablement en développant un projet de formation de joueurs et de mobilisation des partenaires publics et privés.

Pour l'accès en D2, l'ESB M doit présenter une situation nette la plus proche possible de l'équilibre au 30 juin 2010 et pour envisager un maintien durable à ce niveau le club a élaboré un projet de budget pour les saisons à venir appuyé sur une aide forte des collectivités et une montée en puissance progressive du partenariat privé.

Le club sollicite la Ville pour une aide exceptionnelle participant à l'apurement du déficit au 30 juin 2010 et sur un engagement de subvention pour les 3 prochaines saisons.

La Ville propose :

- l'attribution d'une aide exceptionnelle de 50 K€ au titre d'une aide à la montée
- la signature d'un nouveau CDS pour la période 2010/2013 sur la base d'une aide annuelle de 350 K€/an pour le niveau D2.

- ESB F

Sportivement le club a atteint une place qualificative pour la montée en D1.

Financièrement les dirigeants ont profité du maintien important des aides des collectivités pour réaliser les objectifs inscrits au contrat de développement sportif. L'excédent d'exploitation de la saison 2009/2010 atteint 230 K€ et la situation nette négative du club se trouverait ramenée à - 150 K€ au 30 juin 2010.

Malgré ce résultat exceptionnel, l'ESB F ne remplirait toujours pas les critères exigés par les instances fédérales de contrôle pour accéder à la D1.

L'objectif de l'équipe dirigeante est d'obtenir l'autorisation administrative d'accéder à la D1 et d'y maintenir durablement l'équipe avec l'ambition d'atteindre rapidement à nouveau une place qualificative pour les compétitions européennes.

Le club sollicite la Ville pour une aide exceptionnelle participant à l'apurement du déficit au 30 juin 2010 et sur un engagement de subvention pour les 3 prochaines saisons.

La Ville propose :

- l'attribution d'une aide exceptionnelle de 75 K€ au titre d'une aide à la montée
- la signature d'un nouveau CDS pour la période 2010/2013 sur la base d'une aide annuelle de 350 K€/an pour le niveau D1, augmentée de 50 K€ en cas de qualification pour une compétition européenne.

- BRC Foot

Sportivement le club a atteint son objectif de maintien en CFA et voit de plus son équipe féminine être qualifiée pour l'accès à la D2 (2^{ème} niveau du championnat français).

Financièrement, le Président François BOURGOIN et l'équipe dirigeante n'ont pu empêcher la dégradation d'une situation déjà particulièrement difficile en début de saison avec une situation nette négative de 400 K€ en juin 2009.

Ils devaient composer avec une masse salariale excessive et incompressible compte tenu des contrats de joueurs signés préalablement à leur arrivée.

Ils n'ont pu mobiliser l'ensemble du soutien attendu des partenaires privés et des sponsors.

Malgré de réels efforts de gestion, la survie du club ne peut être envisagée qu'avec un apport exceptionnel et immédiat de partenaires publics et privés pour permettre de préserver une situation nette négative au maximum de 450 K€, acceptable par la Direction Nationale du Contrôle de Gestion et éviter ainsi une mesure de rétrogradation qui signifierait la cessation d'activités du club.

L'équipe dirigeante a en effet pour objectif de mettre en œuvre un plan de sauvetage du BRC et de retour à l'équilibre financier sur 3 saisons basé sur une équipe première en CFA avec une masse salariale réduite et un maintien des engagements des partenaires publics et privés.

Le club sollicite la Ville pour une aide exceptionnelle participant à l'apurement du déficit au 30 juin 2010 et sur un engagement de subvention pour les 3 prochaines saisons.

La Ville propose :

- l'attribution d'une aide exceptionnelle de 180 K€ (dont 30 K€ au titre de la montée des féminines en D2) au titre de la saison 2009/2010 sous condition de poursuite de l'activité du BRC au niveau CFA
- la signature d'un nouveau CDS pour la période 2010/2013 sur la base d'une aide annuelle de 300 K€/an pour le niveau CFA.

- Les Contrats de Développement Sportif 2010/2013

Ils reconduiront les principes généraux des contrats adoptés depuis 2005 :

- **la ventilation analytique du montant de la subvention** sur les différents volets de l'activité du club : sport amateur, formation, Élite, structure administrative, actions éducatives et d'insertion par le sport, projet spécifique

- **la procédure de contrôle de gestion** avec la production régulière de tableaux de bord de gestion communiqués à la Ville, versement mensuel, Comité Local de Gestion, suivi du projet du club...

- **les protocoles de partenariat et de communication** : en parallèle aux CDS, la Ville continuera de proposer aux clubs de haut niveau la conclusion d'un Protocole de Partenariat et de Communication régissant à la fois les conditions de mise à disposition des équipements sportifs et d'autorisation

d'implanter des signalétiques commerciales et les actions mises en oeuvre par le club pour la promotion de la Ville et de son image.

Propositions

Le Conseil Municipal est invité à :

- se prononcer à l'attribution de subventions exceptionnelles :

- o 50 000 € à l'ESB M
- o 75 000 € à l'ESB F
- o 180 000 € au BRC Foot.

La dépense sera imputée au chapitre 65.40.6574.4824 / 20300.

- adopter le principe général du soutien au sport de haut niveau pour les 3 prochaines saisons et les nouveaux Contrats de Développement Sportif à conclure avec les 3 clubs

- autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les Contrats et les avenants annuels

- adopter la hauteur des financements annuels et l'attribution des subventions correspondant aux mensualités prévues aux Contrats. La dépense sera imputée sur les crédits inscrits au chapitre 65.40.6574.4824 / 20300 (imputation abondée par un crédit de 370 000 € lors de la décision modificative n° 1 pour 2010).

«M. Patrick BONTEMPS : Je ne vais pas revenir sur le traumatisme de l'été 2009. Je rappellerai simplement quand même que la situation de nos trois clubs était un petit peu différente à la fin de cette saison : un club qui redescend sportivement l'ESB M après avoir privilégié la gestion plutôt que le sportif et qui avait commencé à redresser ses finances. Malheureusement ces deux clubs qui sportivement avaient réussi, le BRC en national et l'ESB F européen, ont eu par contre une sanction administrative par les instances financières du sport national, d'une part pour une gestion catastrophique pour l'ancien Président du BRC et un rappel depuis de nombreuses années au niveau de l'ESB F pour des dépenses qui étaient largement supérieures aux recettes. Donc les deux clubs se retrouvent relégués. La Ville alors a donc décidé de maintenir son soutien à ces clubs avec l'idée bien entendu de retrouver le plus vite possible un sport de haut niveau à Besançon parce que c'est une volonté politique. Je ne rappellerai pas l'intérêt du sport de haut niveau, on parle d'attractivité, également l'effet locomotive pour les autres clubs, d'effet économique, entre autres.

A la fin de cette saison, on retrouve effectivement un peu le sourire. Sur le plan sportif, deux résultats extrêmement positifs, l'ESB M qui retrouve la D2, là aussi en ayant fait le choix de la gestion en gagnant autour d'un groupe, et puis un club qui a fait des efforts extrêmement importants sur sa gestion l'ESB F qui retrouve aussi sportivement l'élite nationale en D1. D'un autre côté, là aussi grâce au soutien de la Ville de Besançon, le BRC qui fait une saison remarquable sur le plan sportif et qui arrive avec difficultés à boucler la fin de saison sur le plan financier compte tenu des engagements du président précédent, et grâce aussi à la reprise par François BOURGOIN, à qui on doit effectivement aussi rendre hommage. Alors quelle est la situation de ces clubs sur le plan financier à la fin de cette saison avec les résultats sportifs que l'on vient de signifier ?

L'ESB M arrive à une situation nette d'exploitation de 22 000 €, ce qui constitue en cumulé une situation toujours négative de 80 000 €. Ce club donc, pour pouvoir accéder sur le plan financier a besoin d'une aide de la Ville de Besançon et à ce titre nous proposerons donc une aide exceptionnelle de 50 000 € qui permettra d'arriver à non pas tout à fait un équilibre, mais en tout cas à une situation facilement résorbable et acceptable au niveau des instances pour la saison à venir. Parallèlement il faut bien entendu signer un nouveau contrat de développement sportif et la base de proposition de la Ville de Besançon pour trois ans pour le niveau D2 sera un engagement de 350 000 €. Je ne reviens pas, j'en parlerai à la fin, sur le contenu des contrats de développement sportif, qui n'ont pas changé fondamentalement par rapport aux années précédentes.

Pour l'ESB F, donc la montée en D1, on note une amélioration de sa situation financière avec un excédent de 230 000 € et là je crois qu'il faut vraiment saluer les efforts de gestion du club et au passage le travail de Laurent MAILLARD depuis quatre ans au club. Laurent MAILLARD pour des raisons personnelles -il s'en est exprimé- a décidé de quitter la présidence tout en restant au comité directeur et il sera remplacé par Bernard RACH donc, salut au travail accompli à Laurent MAILLARD et puis bienvenue à Bernard RACH. La situation à la fin de l'année, en cumulé est à -150 000 €. La Ville là aussi pour permettre d'accompagner le club et retrouver la D1 propose une aide exceptionnelle de 75 000 € et pour les contrats de développement sportif à venir, une aide annuelle de 350 000 € en D1 avec toujours la prime de 50 000 € en cas de qualification européenne.

Sur la question du foot, on rappelle la situation nette négative de 400 000 € à la fin 2009. Comme on pouvait le prévoir, compte tenu des engagements du président précédent, et en particulier avec des contrats de joueurs de niveau national, et je dirais même parmi les plus importants sur le plan salaire à entrer donc dans une masse salariale incompressible, la situation était extrêmement périlleuse. Néanmoins François BOURGOIN a réussi à ne pas aggraver le déficit dans sa gestion mais l'aide apportée par les partenaires privés a fait défaut et le club se trouve donc à une situation négative à la fin de saison qui aggrave d'environ 250 000 € la situation de l'année. Donc il est proposé par la Ville de Besançon une aide exceptionnelle de 150 000 € plus un contrat de développement sportif pour les années à venir de 300 000 € en cas de maintien en CFA. Ceci doit permettre, on l'espère, que devant la DNCG du foot, le club arrive à une situation à peu près équilibrée à la fin de cette saison. Je ne sais pas si à ce jour le club a réussi à obtenir l'équilibre pour la saison, je crois qu'il doit rester encore 30 à 40 000 € à trouver, donc la Ville proposera une aide de 150 000 € et un engagement de 300 000 € en CFA sur les trois ans à venir.

Je vous rappelle brièvement les dispositions des contrats de développement sportif. Ils sont ventilés pour tenir compte bien entendu de l'évolution de toute la partie amateur du club, également des efforts de formation. Le club doit être le club élite dans sa discipline sur Besançon. Il doit être structuré sur le plan administratif et participer à la vie citoyenne de la cité et en particulier à toutes les actions d'éducation et d'insertion par le sport conduites par la Ville de Besançon. Dans le contrat de développement sportif, toujours ce contrôle de gestion drastique avec aujourd'hui un contrôle mensuel, la fourniture tous les mois d'une situation avec également des relevés bancaires et puis toujours le comité local de gestion qui quatre fois par an avec deux temps forts, le prévisionnel et une situation à mi-saison, étudie la situation du club. Et puis bien entendu toujours parallèlement dans ces contrats de développement sportif un protocole de partenariat de communication à signer avec les clubs. Donc voilà ce qui est proposé, une aide exceptionnelle d'aide à la montée de 50 000 € pour l'ESB M, de 75 000 € pour l'ESB F et de 150 000 € pour le BRC, et des contrats de développement sportif à hauteur de 300 000 € par an en CFA pour le BRC, 350 000 € + 50 000 € en cas «d'Euro» pour l'ESB F et 350 000 € en D2 pour l'ESB M. J'ai essayé d'être un peu rapide, au risque de n'être pas toujours tout à fait clair.

M. LE MAIRE : J'ajoute qu'il y a un élément nouveau depuis, c'est que les filles du football montent en D2 et on avait dit que dans ce cas on les accompagnerait à hauteur de 30 000 €. C'est bien confirmé la montée des filles ?

M. Patrick BONTEMPS : Oui c'est confirmé, je n'ai pas abordé ce point effectivement, excusez-moi Mesdames !

M. LE MAIRE : Donc je proposerais qu'on modifie la délibération pour tenir compte de la montée des filles en D2, ce qui n'était pas prévu à l'époque.

M. Edouard SASSARD : Je fais une toute petite introduction en vous rappelant que sur le rapport 13 sur lequel je vous ai interrogé, vous n'avez même pas souhaité me répondre.

M. LE MAIRE : On ne revient pas sur les rapports précédents Monsieur SASSARD. Je vous répondrai par écrit.

M. Edouard SASSARD : Je vous enverrai donc ma question parce que franchement je trouve que ce n'est pas correct.

M. LE MAIRE : Vous permettez que je vous réponde puisque vous me questionnez. Je vais vous dire simplement que votre attitude est habituelle de vouloir faire croire que l'on taxe le maximum. J'ai ici une étude très précise que je vais vous donner. De toute façon, je sais bien que dans le climat de ce soir ça ne sert à rien de vous répondre car vous ne voudrez rien entendre. Donc vous avez posé une question, je vous montrerai qu'effectivement en 2010 Besançon n'a pas augmenté son taux alors que les autres villes l'ont augmenté en moyenne de 4,5 %. Je vous montrerai aussi qu'on reste 10^{ème} contrairement à ce que vous affirmez. J'ai fait faire une note écrite ici et je vous l'enverrai. Je ne veux pas relancer un débat là-dessus alors que je sais très bien que ce que vous voulez en faire ressortir, c'est que nous ne sommes pas bons. Vous me reposerez cette question par écrit et je vous répondrai, tout en vous faisant remarquer que je vous ai posé des questions auxquelles vous n'avez pas forcément répondu.

M. Edouard SASSARD : Je pense que le débat démocratique est fait quand même pour qu'on débattenne ici.

M. LE MAIRE : Continuez Monsieur SASSARD.

M. Edouard SASSARD : Je ne vais pas reprendre mon intervention du mois dernier qui est dans la logique et la continuité de ce que j'ai pu proposer autant que faire se peut, puisque l'opposition n'est pas seulement critique, et n'essaie pas que trouver négatif toutes les choses mais au contraire peut mettre en garde et peut proposer. C'est ce que j'ai essayé de faire depuis plus de deux ans sur le sport de haut niveau. Je pense que c'est la démonstration que ça sert à cela aussi de débattre. Nous sommes aujourd'hui dans une possibilité d'avoir deux clubs de haut niveau et d'en sauver un qui s'est battu pour sa survie depuis un an. Les deux clubs de haut niveau sont donc le hand masculin en D2 et puis le hand féminin en 1^{ère} Division, et le BRC. Pour les clubs de haut niveau, je vous l'ai déjà dit, il me semble qu'il faut particulièrement les aider. Nous avons deux solutions aujourd'hui, nous sommes à la croisée des chemins. La première, celle que vous nous proposez, qui est actée ce soir, c'est d'aider l'ESB M à hauteur de 50 000 €, sur 80 000 € de déficit il leur en reste encore 30 000 €, de proposer un contrat de développement sportif de 350 000 €, ce qui représente avec les 150 000 € du Conseil Général 500 000 € sur un budget d'à peu près 750 000 € - 800 000 € en 2^{ème} Division pour du hand masculin, c'est-à-dire qu'il reste quand même à l'ESB M et c'est tout ce qu'on leur souhaite, de trouver 250 000 € de sponsors minimum pour la saison 2010-2011, alors qu'ils sont aujourd'hui à hauteur de 50 - 60 000 €. Donc 250 000 € à trouver, pas à chercher, à trouver !

Dans le cadre de l'ESB F, 150 000 € de déficit, vous prenez à charge 75 000 € et vous faites donc 350 000 € de propositions en contrat de développement sportif. Le risque et je vous l'ai déjà dit, je me permets de le redire encore ici, c'est que ce ne soit pas suffisant pour aider les clubs à s'installer durablement. S'installer durablement c'est développer sa notoriété vis-à-vis des médias, des joueurs, du public et c'est créer un ensemble de sponsors solides qui restent longtemps partenaires d'un club. Si ce n'est pas le cas, ces deux clubs feront le yoyo entre division inférieure et supérieure, ce qui coûte cher, parce qu'il faut réajuster la masse salariale chaque année parce que les sponsors ne restent pas, et au final c'est un risque encore plus important au niveau financier pour les collectivités, pour la collectivité. Et puis il y a une autre solution que je vous propose Monsieur le Maire depuis déjà un petit bout de temps, c'est de donner un coup de pouce supplémentaire à ces deux clubs, à l'ESBM et à l'ESB F, pour qu'ils puissent s'installer durablement dans la division supérieure. C'est un investissement au départ mais quand les sponsors privés prendront le relais, l'aide des collectivités pourra alors diminuer. Il faut cette rampe de lancement, il la faut, qui montre la confiance de la Ville aux clubs. Le cas de l'ESB F est simple, il leur manque 75 000 €, vous vous étiez engagés à épurer le déficit si le club terminait sa saison comptablement à - 150 000 €, ce qui est le cas.

M. Patrick BONTEMPS : C'est faux cela, c'est archi faux camarade ! C'est une vue de l'esprit !

M. Edouard SASSARD : Alors pourquoi revenir sur les engagements ? Pourquoi ne reverser que 75 000 € de subvention exceptionnelle, ça remet en difficulté le club pour l'année 2010-2011 avec le danger de les faire redescendre en D2 s'ils acceptent, dans ces conditions, à - 75 000 €, de monter en D1. Je vous rappelle qu'un club a disparu le BBCD, que la somme disponible dans le cadre des développements sportifs, était approximativement de 1 600 000, 1 800 000 €, je vous laisse rectifier si j'ai tort mais je ne crois pas. Nous avons donc aujourd'hui les moyens d'installer deux clubs prioritaires de

façon durable dans le haut niveau. Je fais aussi une petite parenthèse concernant l'ESB F pour rendre comme l'a fait Patrick BONTEMPS hommage évidemment au boulot de Laurent MAILLARD qui était spécialement courageux.

Concernant le BRC, le club se bat quotidiennement pour sa survie. Il est proche du but. La dernière étape, essentielle, est son passage en appel devant la DNCG. Il semble aujourd'hui, et comme précisé le mois dernier au dernier Conseil Municipal que les 150 000 € de subventions ne suffiront pas. La sécurité nécessaire serait d'établir une aide à 200 000 €. Si ce n'est pas le cas, le club risque de descendre en CFA 2, ce qui pourrait être une issue fatale puisqu'il reste à sa charge des contrats de joueurs importants qui coûtent cher, ce qui ne serait pas tenable. Cela voudrait dire un dépôt de bilan alors que de nombreux sponsors ont investi cette année, de très nombreux sponsors, si !

M. LE MAIRE : M. BONTEMPS vous donnera les chiffres du sponsoring.

M. Edouard SASSARD : Volontiers. En conclusion je pense que pour les Bisontins nous devons considérer et nous devons conserver du sport de haut niveau. Nous sommes une capitale régionale, il est impensable que nous n'ayons pas d'offres de sport de haut niveau à long terme à proposer aux Bisontins. Nous avons une vraie culture sportive, quand on voit l'importance du sport amateur, donnons-nous les moyens, en le sécurisant par des contrôles, comme vous l'avez fait, c'est un bon point, de recréer des clubs d'élite.

M. LE MAIRE : Je vous remercie. Vous êtes assez extraordinaire parce que les présidents des clubs se félicitent de l'aide de la Ville et vous, vous avez l'air de dire qu'en fait on n'a rien fait et que c'est vous qui les avez sauvés. J'ai fréquemment les présidents des clubs au téléphone, les trois, je n'ai pas encore eu le nouveau de l'ESB F. Je crois qu'ils sont conscients de l'importance de l'aide de la Ville. En matière de sponsoring, vous qui vous présentez toujours comme les porte-paroles des entreprises privées, M. GONON et vous-même, nous comptons sur vous pour amener des sponsors. Monsieur GONON vous serez le bienvenu avec vos sponsors, avec vos amis des entreprises, Monsieur SASSARD aussi. Tout comme nous, nous reconnaissons le grand travail qui a été fait par Laurent MAILLARD, par notre ami FICHOT et puis par notre ami BOURGOIN, les présidents de ces clubs disent combien la Ville les a aidés et que sans la Ville ils ne seraient plus là. Alors ne laissons quand même pas croire que nous n'avons rien fait. Je vous rappelle que ce soir j'ai proposé, pour prendre en compte la montée des filles en D2, qu'on mette 30 000 € de plus.

Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN : Nous tenons à féliciter la Ville pour la rigueur de sa gestion actuelle. Nous sommes bien d'accord pour les subventions aux deux clubs de handball qui ont fait des efforts de gestion remarquable tout en développant une politique sportive efficace. Par contre nous sommes inquiets sur la situation du BRC et on se demande s'il ne serait pas prudent de reporter la décision du vote pour le BRC en attendant la publication des comptes, parce que les comptes seront finis, apurés, terminés au 30 juin, pour ne pas se retrouver avec un déficit...

M. LE MAIRE : On ne peut pas le faire Madame parce que si nous ne votons pas cela ce soir, la DNCG refusera les comptes et il sera trop tard après. Par contre, ce que nous vous proposons ce soir, c'est uniquement s'ils restent en CFA, s'ils descendent en CFA 2 nous ne verserons pas cette somme-là. Je rappelle d'ailleurs qu'une part importante des difficultés du BRC, je crois qu'il va falloir finir par le dire, c'est quand même le non-paiement de sommes importantes par un sponsor privé. Je ne vous dirai pas lequel, tout le monde le connaît. Il faudrait quand même que les choses soient claires. Il ne s'agit pas d'attaquer qui que ce soit, bien au contraire, parce que je le dis très publiquement, François BOURGOIN a pris le club dans une situation qui était quasi impossible et il est encore là aujourd'hui. C'est pour cela aussi que je propose qu'on les aide beaucoup, comme l'ESB F qui était en situation difficile et qui va retrouver l'élite, tout comme le hand masculin. Je ne laisserai pas dire, je le répète, que ce sont ceux qui ont instrumentalisé politiquement le sport qui ont sauvé les clubs et que nous, nous n'avons rien fait car je crois, et les présidents le disent et le répètent que notre action a été essentielle, la nôtre et à un niveau différent certes celle des autres collectivités aussi.

M. Patrick BONTEMPS : Je crois que sur la question des trois clubs, si la Ville de Besançon n'avait pas été présente à un moment donné à un niveau financier ou même à un niveau de soutien direct d'aide aux clubs, il n'y aurait plus aujourd'hui de foot à Besançon, il n'y aurait plus de hand féminin à Besançon. Je crois que de ce point de vue-là effectivement il n'y a aucune ambiguïté. Nous avons cru quand François BOURGOIN a repris les affaires au plan de trésorerie qu'il nous a présenté et c'est parce que c'était François BOURGOIN que nous l'avons accompagné et qu'il y a aujourd'hui effectivement un BRC à Besançon mais rappelez-vous qu'au début de la saison dernière, mois par mois, on ne savait pas si le club pourrait effectivement arriver à financer. Donc le travail de François BOURGOIN, la confiance et la mensualisation de la subvention de la Ville de Besançon ont permis de faire la saison, ça c'est un fait. Pour l'ESB F, c'est pareil. Nous avons accompagné depuis des années le club régulièrement, nous l'avons encore accompagné cette année, nous avons été présents, nous l'avons aidé dans sa coupe d'Europe et effectivement là aussi la Ville de Besançon a été présente. Idem pour l'ESB M. Si vous posez la question, à chaque fois les clubs vous répondront la même chose. Maintenant on ne peut pas dire ce que vous avez dit Monsieur SASSARD. Il est faux de dire que la Ville de Besançon s'était engagée à résorber les déficits. La Ville a toujours dit qu'elle ne résorberait pas les déficits des clubs, on a toujours dit le contraire. Ce qu'on a dit au hand féminin, l'objectif était sportif et financier, c'est à la fin de la saison, d'arriver à - 150 000 € de situation cumulée, ce qui permettrait à la Ville de prendre la moitié de ce déficit en prime de montée, ce qui facilitait les démarches du club pour aller voir les autres collectivités, d'autres partenaires. Je ne suis pas tout à fait sûr que les démarches aient été faites auprès des uns et des autres pour arriver à un déficit zéro à la fin de cette année. Néanmoins des contacts sont pris pour qu'effectivement l'année prochaine, les collectivités sur la base de leurs compétences, aident le club ESB M. Donc ce que vous avez affirmé tout à l'heure était faux.

Maintenant pour être simple, le sport de haut niveau c'est du sport professionnel. Or les collectivités locales ne peuvent pas à elles seules assurer le financement du sport professionnel. Le hand féminin c'est un sport professionnel avec effectivement, c'était une bonne chose, des contrats, des masses salariales relativement élevées, donc il est important que les clubs aillent chercher des financements privés pour les accompagner. Il faut aussi que les clubs aient des recettes propres. Or aujourd'hui ce qui fait défaut dans le sport bisontin, c'est effectivement les partenaires privés, c'est aussi ce travail en direction de recettes propres. Si on veut donner un exemple comparatif du hand féminin, un club que l'on connaît bien, Fleury Les Aubrais D1 féminine budget 1 100 000 €, financement des collectivités 500 000 € maximum, le reste c'est du partenariat privé. Voilà le vrai problème aujourd'hui. L'aide que la Ville apporte aux clubs a été travaillée avec Christophe BICHOT pour l'ESB M et l'ensemble de son conseil d'administration, on a répondu à la demande de l'ESB M, idem pour l'ESB F. Maintenant sur le BRC, Madame FAIVRE, la situation à la fin de la saison, nous la connaissons, elle est parfaitement claire, il n'y a aucun aléa. Il faut effectivement que le club n'ait à son passif que la saison passée pour pouvoir avoir un projet sur 3 ans qu'il va présenter en appel, à raison de 150 000 € par an environ, de résorber son déficit résiduel dans les 2 à 3 ans à venir. Et c'est pour cela qu'effectivement l'aide de la Ville de Besançon est de 150 000 € ce qui lui permettait d'arriver à un delta qui est évalué aujourd'hui à 30 - 40 000 € et c'est vrai que le fait de la montée en D2 de l'équipe féminine et ses 30 000 € permettent d'arriver effectivement quasiment à une situation à l'équilibre à la fin de l'année, ce qui veut dire qu'en terme de partenariat privé, c'est pas loin de 300 000 € au final que le BRC aura trouvé cette saison. Donc voilà effectivement la situation, et c'est pourquoi la Ville s'engage, parce que les clubs ont réussi sportivement, qu'ils ont géré correctement leurs clubs, l'ESB M malgré des difficultés a trouvé des partenariats privés et fait + 22 - 25 000 €, l'ESB F fait + 230 finalement avec l'aide de la Ville, le BRC arrive quand même à 300 000 €. C'est pour cela que la Ville intervient, on ne comble pas les déficits, on accompagne nos clubs parce qu'on a la volonté politique d'avoir du sport de haut niveau et les budgets qui sont présentés ont été négociés avec les clubs et correspondent à une situation moyenne de clubs nationaux et à un engagement des collectivités qui est largement raisonnable mais il faut de l'argent privé car on est dans du sport professionnel.

M. LE MAIRE : Monsieur BONNET qui est un supporter très présent au foot.

M. Pascal BONNET : Je vais aussi au Palais des Sports mais je suis surtout...

M. LE MAIRE : Je vous y vois souvent c'est vrai !

M. Pascal BONNET : ...je voudrais surtout m'exprimer en tant qu'élu. Vous avez eu le souci d'une certaine rigueur budgétaire, on ne peut jamais vous reprocher la rigueur budgétaire. Vous avez eu la chance que des dirigeants croient plus à certains moments à leurs clubs que la Ville ne croyait encore à l'avenir de ses clubs...

M. LE MAIRE : On ne peut pas vous laisser dire cela !

M. Pascal BONNET : Vous avez eu cette chance à un moment donné. Vous avez aujourd'hui rempli votre rôle et c'est normal que la Ville quand même à un moment donné revienne à son rôle d'aider les clubs à se pérenniser, ne venez pas dire aujourd'hui que c'est vous avant tout qui avez sauvé les clubs...

M. LE MAIRE : Si on le dit, avec eux, oui !

M. Pascal BONNET : ...vous saluez l'action des dirigeants et si certains autres se sont engagés à un certain moment alors qu'ils n'ont pas vos idées, alors qu'ils n'ont rien à voir avec vous, c'était uniquement de l'action politique, il ne faut pas exagérer quand même ! A un moment donné les clubs ont été en difficulté, chacun à sa manière, chacun dans des actions un peu différentes. La Ville a eu son attitude, on n'a pas tout partagé dans les choix que vous avez faits. Si aujourd'hui vous arrivez à une situation où les clubs peuvent être pérennisés à condition d'être vigilants, vous le devez à ceux qui ont cru aux clubs à ce moment-là. Vous saluez à juste titre François BOURGOIN et les autres dirigeants, ne venez pas maintenant dire que c'est avant tout la Ville qui a sauvé les clubs.

Après je voudrais, même si je suis attaché aux trois clubs, mettre l'accent sur l'ESB F ce soir parce que j'ai été étonné en Commission quand on a travaillé là-dessus, de voir qu'en fait dans la durée on aiderait autant un club de Ligue 2 masculine qu'un club de Ligue 1 féminine. Alors c'est logique sur le plan comptable puisque j'ai interrogé l'Adjoint en Commission, les budgets moyens de Ligue 2 masculine et de Ligue 1 féminine sont sensiblement équivalents, donc on s'en tient à aider pareillement ces deux clubs parce que les budgets moyens de leur niveau sont équivalents. On pourrait, parce qu'on a peut-être envie de montrer qu'on est attaché au sport féminin, aider plus un club de Ligue 1 qu'un club de Ligue 2, sans nier l'intérêt de l'ESB M, et cela je l'avais déjà dit dans le passé. Cela ne concerne pas uniquement la Ville de Besançon. Je pense que la Région aussi a à répondre à cette question parce que l'ESB F est un club phare au même titre que le FC Sochaux qui est aidé en tant que tel. Donc moi je veux surtout mettre l'accent là-dessus. Au-delà de ce qui se passe ce soir, vous avez à un moment donné fait le choix d'aider, de façon préférentielle le basket qui était beaucoup moins ancré dans le territoire que ne le sont le hand et le foot à Besançon, parce que c'était quand même plutôt des mercenaires, les joueurs, ce qui n'est pas le cas des joueurs ici, donc aujourd'hui il y a des choix, et je mets l'accent quand même sur l'importance qu'il y aurait à reconnaître le caractère prioritaire du hand féminin à Besançon.

M. LE MAIRE : Merci. Patrick vous répondra.

M. Philippe GONON : Juste une simple précision : sachant que nous avons déjà donné notre position de vote. Patrick BONTEMPS, est-ce que vous pouvez me donner précisément le résultat au 30 juin 2010 du BRC et donc, par définition, la situation nette au 30 juin.

M. LE MAIRE : L'Adjoint répondra, globalement.

M. Edouard SASSARD : Je voudrais me permettre à la suite de ce qu'a dit Pascal BONNET, de rétablir quand même quelques vérités concernant les 75 000 € manquants de l'ESB F. Je le dis avec force et engagement, je suis convaincu d'avoir entendu et je ne suis pas le seul, que 150 000 € devaient être versés et pas 75 000 €. J'en suis convaincu du fond de moi-même, j'en suis sûr et certain... par rapport au comité de gestion locale auquel je participe, je suis convaincu que ces 150 000 € étaient là et je suis certain que les 75 000 € étaient une surprise de moins dans la prise en charge du déficit, j'en suis certain et convaincu et ce n'est pas une histoire de -oui camarade- il n'y a aucune raison que je mente, je n'y ai aucun intérêt, je n'ai aucun intérêt là-dedans.

Deuxième point concernant le BRC, ce n'est pas la Ville qui a sauvé le club, c'est faux et vous le savez.

M. LE MAIRE : C'est qui ?

M. Edouard SASSARD : Pourquoi de juillet à octobre n'avez-vous pas versé de subvention ? Qui a fait vivre le club entre juillet et octobre, comment cela s'est passé ?

M. LE MAIRE : On n'a pas versé de subvention ?

M. Edouard SASSARD : Il n'y a pas eu de subvention versée.

M. LE MAIRE : Bien sûr que si !

M. Edouard SASSARD : Je vous rappelle qu'une subvention votée en juillet à hauteur de 240 000 € n'a jamais été versée. Entre juillet et octobre le BRC s'est débrouillé tout seul. Qui l'a sauvé ? C'est par des investissements privés...

M. LE MAIRE : Qui ? M. JOYANDET peut-être ? Dites-le.

M. Edouard SASSARD : Non, non mais peu importe...

M. Patrick BONTEMPS : Ce n'est pas lui qui les a mis, c'est sa société...

M. Edouard SASSARD : Vous avez gagné les régionales, c'est fait. Ce que je ne comprends pas, c'est pourquoi vous n'avez pas été pris à la Région comme vice-président au sport, autant de compétences de votre part, ils auraient dû vous prendre, moi je ne comprends pas. Vous finissez à la recherche alors que vous êtes si bon à la Ville sur Besançon en sport. Il fallait défendre votre dossier, il était de qualité, être en sport de haut niveau c'était bien. Deuxièmement vous souhaitez le dépôt de bilan et c'est le privé qui a sauvé le BRC, c'est personne d'autre. Après vous avez versé à partir d'octobre - novembre quand il y a eu des engagements. Dire que les engagements privés ne sont pas venus, c'est faux. Sur la liste des 300 000 € il y a approximativement un peu plus de 200 000 € qui ont été versés.

M. LE MAIRE : La première fois vous annonciez 520 000 € !

M. Edouard SASSARD : Sur 300 000 €, 200 000 € sur la liste ont été versés...

M. LE MAIRE : Ce sont des discussions de chiffonnier, ça ne m'intéresse pas.

M. Edouard SASSARD : ... c'est important et des sponsors se sont joints qui n'étaient pas sur la liste pour arriver en effet à un sponsoring de 300 000 €, c'est-à-dire que dans sa globalité l'objectif du sponsoring, par le gros travail de François BOURGOIN, c'est vrai, a marché et a fonctionné. Il faut rétablir la vérité, elle est là, ce n'est pas vous qui avez sauvé le club, vous avez fait le relais. Et je vous donne un autre exemple concret. Moi je ne vous ai pas vu jusqu'en octobre au stade, et la question est pourquoi n'y étiez-vous pas ? Je termine et vous aurez tout le loisir de me répondre.

M. LE MAIRE : Merci de me laisser parler après quand même !

M. Edouard SASSARD : Si vous acceptez de me répondre cette fois-ci, je veux bien.

M. LE MAIRE : Monsieur SASSARD, calmez-vous un peu. Vous avez déjà pas mal de problèmes à régler entre vous, alors calmez-vous.

M. Edouard SASSARD : Ça me porte à cœur.

M. LE MAIRE : D'accord et moi je vais vous répondre. Je vous trouve très énervé ce soir, je ne vous ai jamais vu comme ça. Vous avez des soucis, qu'est-ce qui se passe, je vous trouve très énervé, il a des soucis autour de lui ?

M. Edouard SASSARD : D'un point de vue plus général ce que je défends, c'est une autre politique sportive, c'est-à-dire que même si les présidents de clubs sont satisfaits, on peut aller au-delà. Pour l'ESB M et l'ESB F, on peut aller au-delà. Depuis deux ans je vous dis «aidez ces deux clubs-là en particulier-, c'est le moment, il faut y aller, il faut les aider et ça peut durer et ça peut marcher». Politiquement vous avez tout intérêt et c'est pour ça que je ne comprends pas pourquoi vous ne vous engagez pas auprès d'eux.

M. LE MAIRE : D'abord Monsieur SASSARD, pour les conseils politiques, j'ai mes amis, je n'ai pas besoin des vôtres, d'autant qu'apparemment ceux qui les suivent ça ne leur porte pas chance ! Maintenant je vais vous répondre très calmement, les sponsors c'était selon vous 520 000 €, on n'en est pas encore à 300 000 €. Quant à ceux qui d'après vous ont sauvé le club, un Ministre de la République n'a pas versé ce qu'il avait promis. Il a fait le premier versement juste avant les régionales. Quant aux parlementaires c'était après, pour des raisons que je comprends d'ailleurs de comptabilité au niveau de l'Etat mais ne venez pas dire que ces versements ont sauvé les clubs parce que ces versements n'avaient pas été faits. Et quand vous avez le culot de dire que la Ville n'a pas versé, elle a versé mois par mois les subventions. Vous me dites : on ne vous a pas vu au club, c'est vrai. Vous on vous y voyait beaucoup avant les élections, depuis on ne vous y voit plus beaucoup. Nous on n'a pas besoin de ça, on travaille dans l'ombre, on travaille et ce qui me rassure, ce n'est pas ce débat pitoyable où vous vous énervez, ce qui me rassure moi, c'est que je sais ce que pense pour le foot par exemple le Président du BRC, parce qu'il me l'a dit encore aujourd'hui, je sais ce qu'il pense et je sais que dans sa tête, il sait lui qui a sauvé le club. Nous avons fait ce que nous devons faire parce que nous voulions sauver ce club et au-delà du club nous devons sauver aussi tous ces jeunes qui sont autour du foot et autour du hand, qu'il soit féminin ou qu'il soit masculin. Maintenant Patrick va répondre rapidement s'il le souhaite, je ne veux pas polémiquer. Nous, nous avons notre ligne et je sais ce qui a été dit au président du club, dans mon bureau, et il n'a jamais été dit que l'on verserait 150 000 €, jamais ! Alors c'est votre parole contre celle de M. BONTEMPS. Je ne dirais pas que je mets la vôtre en cause mais ce que je peux répondre c'est que je ne mets pas celle de Patrick BONTEMPS en cause et que je valide ce qu'il a dit, après vous en tirez la conclusion que vous voulez. Pour le reste ce ne sont que des choses peu importantes et je me rends compte que cela vous énerve parce que toutes vos «manip-là» ne vous ont pas apporté grand chose électoralement, voilà tout ce qu'on peut dire.

M. Patrick BONTEMPS : Pour reprendre simplement, l'été dernier, le BRC, au moment où François BOURGOIN reprend le club, il a à trouver plus d'1 500 000 € de budget et il lui faut au moins 500 à 520 000 € de besoin de partenariat privé qu'il n'a pas et qu'il n'aura pas et à ce moment-là aucune solution n'est proposée par le club parce que François BOURGOIN découvre la situation et c'est effectivement la volonté de la Ville de Besançon et également sa fermeté qui a permis de travailler les uns et les autres et qui a surtout permis à François BOURGOIN d'avoir un moratoire sur sa dette sociale en direction de l'URSSAF et en direction des impôts. Et à ce moment-là il a pu présenter un plan de trésorerie qui a été accepté par la Ville de Besançon. Dans son plan de trésorerie c'était en gros je dépense 1 € et je gagne 1 € et ce qui a contribué essentiellement à permettre ce plan de trésorerie c'est le déblocage de la subvention de la Ville de Besançon en septembre et ensuite le paiement mensuel de la subvention. Quant aux partenaires privés à la fin de la saison il y a un mois ils étaient à 200 000 €. Les partenaires dont vous parlez, en particulier le principal partenaire dont vous parlez, a tenu, et incomplètement, ses engagements au mois de mars, les parlementaires pour les raisons que le Maire a annoncé ont versé leurs aides en mars car ils ne pouvaient pas le faire avant, donc ce n'est pas de l'argent privé qui a aidé le BRC. A la fin de la saison il manquait donc 200 000 € et effectivement grâce aussi à l'aide de Charles GIRARDOT et de François BOURGOIN le club a réussi à retrouver 100 000 € supplémentaires, ce qui fait qu'à la fin de la saison, et là je réponds à Philippe GONON, avec l'aide de la Ville de Besançon, les 150 000 € exceptionnels + effectivement les 30 000 € qui prennent en compte la montée des féminines en D2, la situation du club sera à moins 20 000 €. Et c'est cela que le club présentera à la DNCG en appel dans une semaine, avec un plan de redressement pour les 400 000 € qui restent du passif, plus éventuellement ce reliquat de 20 000 € sur trois ans avec un budget prévisionnel d'environ 1 M€ et des dépenses de 850 000 € parce qu'effectivement le club pourra se défaire d'un certain nombre de charges salariales parce qu'il y a des contrats fédéraux qui finissent et qu'il a aussi bon espoir de pouvoir pour un contrat ou deux qui ne sont pas encore à terme de pouvoir négocier avec d'autres clubs. Donc voilà la situation du BRC, et c'est bien grâce à la Ville de Besançon qu'effectivement le club s'en sort...

M. LE MAIRE : ...et au club aussi.

M. Patrick BONTEMPS : ...bien entendu, sans la confiance de François BOURGOIN qui s'est aussi entouré d'autres personnes, sans ce plan de trésorerie bien entendu qu'il ne se serait rien passé et c'est parce qu'il y a eu un travail réciproque, une confiance mutuelle, que nous sommes arrivés à effectivement aider le club et le sauver pour cette année. Néanmoins François BOURGOIN en a bien conscience, les saisons à venir seront encore des saisons difficiles parce qu'il y aura l'aléa sportif. C'est vrai que si le club devait redescendre en CFA 2, cela poserait problème dans les années à venir. Mais en tout cas le pari est gagné cette année, le club a réussi à gérer, est toujours en CFA et aujourd'hui il est quasiment à l'équilibre grâce aux efforts des uns et des autres et il a un projet sur trois ans pour apurer le passif. Et grâce aussi à la Ville de Besançon, à ce qu'on va lui apporter là, il pourra payer ses arriérés URSSAF et avoir moins la pression sur ses comptes sociaux. Et je termine simplement pour dire, je le répète et je le dis haut et fort, je n'ai jamais promis 150 000 € pour apurer le déficit à l'ESB F, je répète ce que j'ai dit : «arrivez à 150 000 €, nous apporterons la moitié soit 75 000 € et cela vous aidera à faire le chemin».

M. LE MAIRE : Monsieur SASSARD, vous n'étiez pas dans mon bureau quand cela a été dit... eh bien vous confirmez, et moi je confirme ce que je viens de dire. Je crois qu'on s'est largement exprimé. Je peux vous dire que je continue mes recherches autant pour le hand que pour le foot, pour des sponsors. Je vais encore voir un certain nombre de personnes et j'espère pouvoir apporter de nouveaux sponsors aux clubs mais moi je le fais en silence.

Vous avez noté qu'on modifiait la délibération pour tenir compte du foot féminin, cela je pense que tout le monde se réjouira que là encore les femmes soient à l'honneur. Il y a d'ailleurs un très beau match prochainement».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 4 (4 abstentions), le Conseil Municipal, à la majorité des suffrages exprimés [(1 contre des Alternatifs : Mme CRABBÉ-DIAWARA), 8 abstentions (groupe UMP et Apparentés : M. ROSSELOT, M. BONNET, M. SASSARD, Mme M. JEANNIN (2), Mme PEQUIGNOT, M. OMOURI), 1 abstention de M. MARIOT (Société Civile)], décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 18 juin 2010.